



## Dispositif « Sérénité et Pause Numérique »

Objet : *Évolution du dispositif « Sérénité et Pause Numérique » pour la rentrée 2026-2027*

Saint-Didier-au-Mont-D'or, le 22 juin 2026

### À l'attention de l'ensemble des familles,

Depuis plusieurs années, le règlement intérieur du lycée impose une interdiction complète du téléphone portable et des objets connectés au sein de l'établissement. Cette règle est essentielle pour garantir la qualité des apprentissages et la sérénité du climat scolaire.

Malgré cette interdiction, nous constatons que la majorité des élèves conservent leur appareil sur eux. Cette proximité physique crée une tentation constante, génère des situations d'infraction répétées, notamment dans les lieux moins surveillés comme les sanitaires, altère la qualité des relations sociales durant les pauses et accroît dramatiquement les risques de triche. C'est pourquoi nous avons décidé d'appliquer dès la rentrée 2026-2027 un nouveau protocole de gestion des téléphones portables afin de renforcer notre dispositif de pause numérique.

### Nouveau fonctionnement 2026-2027 :

Des pochettes anti-ondes seront distribuées pour les Secondes et Premières. Les élèves verrouilleront leur pochette le matin pour la conserver dans leur sac. Une vérification sera faite. Tout téléphone portable qui ne serait pas correctement verrouillé dans sa pochette sera conservé à la Vie scolaire jusqu'à la fin de la journée. L'élève concerné s'expose à une sanction disciplinaire. En cas de récidive, une gradation des sanctions sera appliquée.

Les Terminales déposeront quant à eux leurs téléphones dans les rangements muraux prévus à cet effet au début de chaque cours. Ils ne disposeront pas de pochette sécurisée.

**Restitution :** Le déverrouillage s'effectue en fin de journée via des bornes magnétiques sous le contrôle de la Vie scolaire. Les externes pourront récupérer / déverrouiller leur pochette à la fin de leur demi-journée et devront les avoir reverrouillée pour leur retour l'après-midi.

### Modalités pratiques

Pour garantir l'efficacité de cette mesure, l'établissement impose un modèle unique de pochette sécurisée pour tous les lycéens. Ce matériel anti-chocs et anti-ondes protège l'appareil, coupe automatiquement tout accès aux réseaux et permet d'identifier facilement son propriétaire en cas d'oubli.

Au tarif de 15 euros, la pochette sera facturée sur le premier trimestre et remise à votre enfant le jour de la rentrée. Il gardera sa pochette tout au long du lycée.

En cas de perte en cours d'année, de détérioration nécessitant un remplacement, ou si la pochette n'est plus en état d'être réutilisée d'une année sur l'autre, un nouveau matériel sera fourni à l'élève. Celui-ci fera l'objet d'une refacturation immédiate au même tarif (15 euros).

Nous sommes convaincus que cette mesure renforcera la qualité de vie lycéenne de vos enfants et nous vous remercions pour votre précieuse collaboration dans la mise en œuvre de ce projet.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre dévouement éducatif.

**La Direction et l'Équipe de Vie Scolaire du Lycée Chevreul Saint Didier**